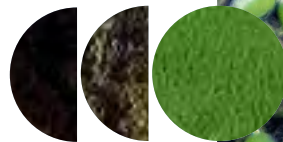
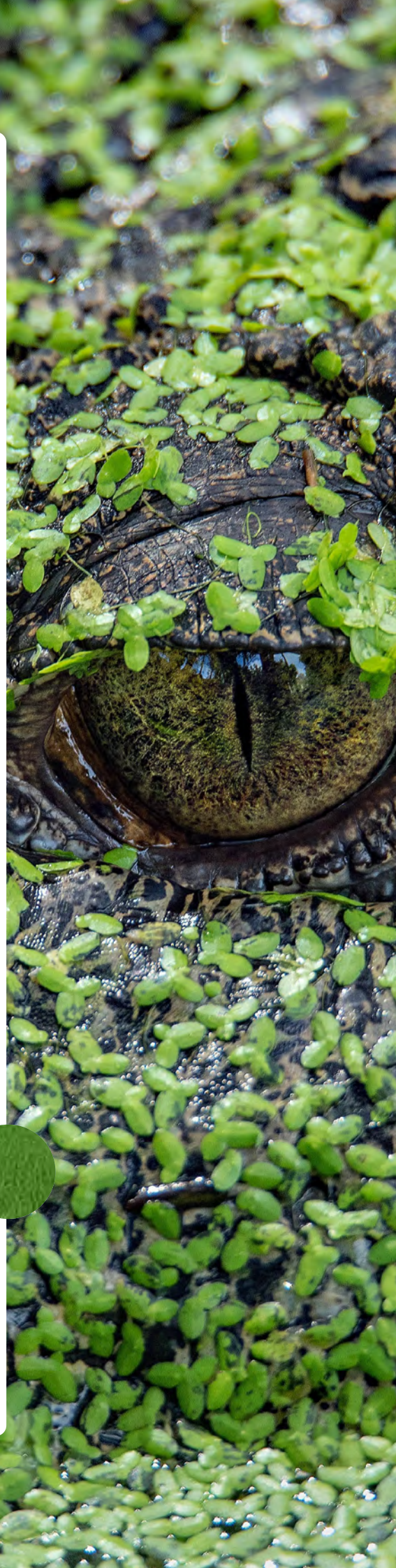


La biodiversité : la nouvelle frontière de l'investissement



MARS 2023



À propos des auteurs.

Elouan Heurard

ESG Analyst Biodiversity



Elouan a rejoint Candriam en 2022 pour aider à développer l'expertise de Candriam en matière de biodiversité et améliorer la biodiversité dans les modèles d'investissement. Ce poste fait suite à son stage, au cours duquel il a été au centre d'un projet visant à mieux répondre aux besoins des clients, ainsi qu'aux exigences réglementaires telles que celles de l'article 29. Auparavant, il a travaillé comme consultant dans le domaine de l'environnement. Il est titulaire d'un master en génie chimique de l'École nationale supérieure de chimie de Lille, avec une spécialisation en chimie verte, notamment en analyse environnementale, en analyse du cycle de vie et en récupération des ressources.

Alix Chosson

Lead ESG Analyst – Environmental Research & Investments



Alix Chosson a rejoint Candriam en 2020 en tant que Lead ESG Analyst pour la recherche environnementale et les investissements. Alix a treize ans d'expérience en tant qu'analyste ESG au sein d'équipes de recherche ISR et de gestion de portefeuille. Elle a débuté sa carrière chez Amundi en 2010 et a plus récemment été analyste ESG sell-side chez Natixis avant de rejoindre DNCA en 2018, pour contribuer à la création de l'équipe ISR et de sa gamme de fonds.

Alix a obtenu son Master en économie et finance en 2010, à Science Po Lyon. En 2011, elle a obtenu un Master en gestion de portefeuille à l'IAE Paris 12.

Marie Niemczyk

Head of ESG Client Portfolio Management



Marie Niemczyk dirige l'équipe de gestion des portefeuilles clients ESG de Candriam. Son rôle est de fournir aux investisseurs cette combinaison unique d'expertise ESG, de solutions d'investissement durable et de sagesse vis-à-vis du marché, qui fait la marque de fabrique de Candriam.

Marie a rejoint Candriam en tant que responsable des relations avec les assureurs en 2018, surveillant et analysant les facteurs ayant un impact sur la gestion d'actifs des assureurs, tels que le marché, la réglementation, la comptabilité et l'ESG. Elle a notamment travaillé en étroite collaboration avec les assureurs sur l'intégration de l'investissement durable. Auparavant, Marie était directrice de la stratégie et du développement chez AXA Investment Managers à Paris. Elle a également occupé plusieurs postes chez Fidelity à Londres, Francfort et Paris. Avant cela, elle a été économiste chez EY à Londres et Research Associate chez The Advisory Board Company à Washington D.C.

Marie est titulaire d'un M.Sc. de la London School of Economics, d'un B.A. du Swarthmore College, et a obtenu les qualifications IMC et CISI.

Som- maire.

Résumé	03	La biodiversité et le processus d'investissement	13
Commençons par le commencement : qu'est-ce que la biodiversité ?	05	Le temps presse	17
Dans quelle mesure la biodiversité est-elle pertinente pour les investisseurs ?	07	Notes et Références	18

Résumé.

Les investisseurs ont adopté la durabilité environnementale. Les régulateurs et les investisseurs, en particulier, se sont ralliés à la lutte contre le changement climatique. De nombreux portefeuilles intègrent désormais des objectifs de réduction des émissions de carbone ou d'alignement sur des scénarios de température. D'autres questions environnementales sont examinées de près et abordées comme des enjeux financiers.

Il est devenu très clair que la biodiversité est, et continuera d'être, une question essentielle dans le domaine de l'investissement. *L'intégration* des considérations relatives à la biodiversité dans les investissements reste un exercice très complexe, à la fois en raison de l'absence de données et de méthodes normalisées et, plus fondamentalement, parce qu'elle doit être considérée sous l'angle de la « double matérialité ». Nous examinons l'effet de la biodiversité à la fois sur la société et sur les investissements ; autrement dit, compte tenu de son incidence sur l'humanité, la biodiversité a-t-elle une influence sur la croissance et la prospérité des portefeuilles d'investissement ? Nous démontrons que les portefeuilles ont un impact sur les écosystèmes et *inversement* - si les investisseurs veulent minimiser les risques liés à la biodiversité qui pourraient avoir un impact sur la valeur de leurs portefeuilles, il est dans leur intérêt de considérer l'impact de ces mêmes portefeuilles sur la nature et les différentes formes de vie.

Comment, concrètement, évaluer et intégrer correctement la biodiversité dans les décisions d'investissement ? Bien que les normes internationales, les réglementations régionales et les défis actuels en matière de données sont à la traîne, il est crucial que nous discutons de la manière d'intégrer la biodiversité en tant que facteur d'investissement sérieux, d'incorporer ce que nous avons appris en incluant les considérations climatiques dans les investissements, tout en englobant les complexités uniques de l'évaluation de la biodiversité.



En poussant d'autres espèces à l'extinction, l'humanité est en train de scier la branche sur laquelle elle est assise.

– Paul Ehrlich

An aerial photograph showing a series of terraced rice fields in a lush, green landscape. The fields are arranged in a winding, stepped pattern, with narrow paths and small water channels separating them. The surrounding area is densely forested with various tropical plants, including banana trees and palm trees. The overall scene is vibrant and verdant, illustrating a harmonious blend of agriculture and nature.

**La « biodiversité »
décrit les variations
au sein et entre
les espèces et les
communautés
biologiques qui
peuplent la terre.**



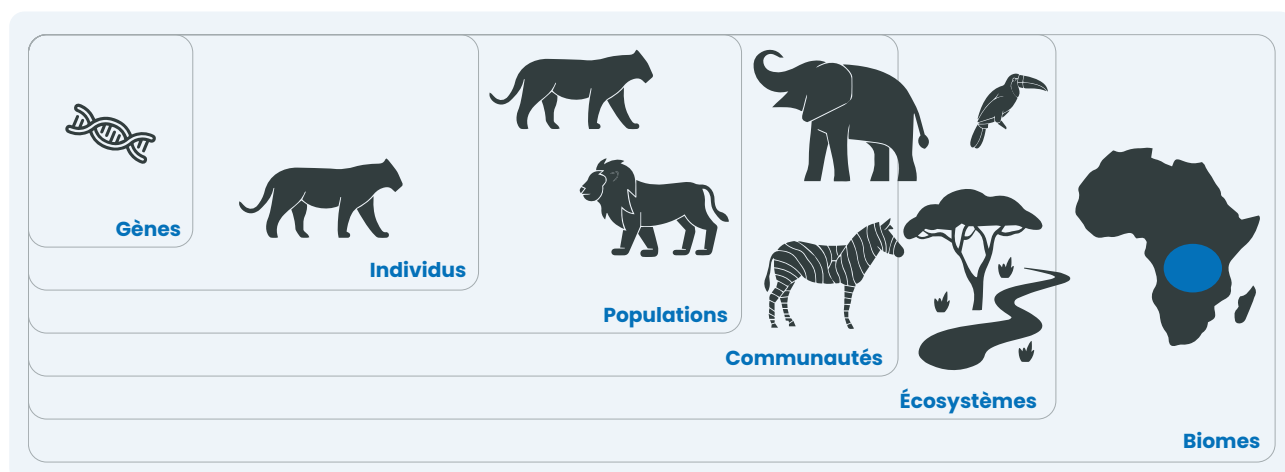
Commençons par le commencement : Qu'est-ce que la biodiversité ?

La diversité biologique¹, ou « biodiversité », est entrée dans le vocabulaire dans les années 1980 dans le cadre du mouvement visant à alerter la communauté internationale sur la terrible dégradation de l'environnement, à tous les niveaux et affectant toutes les formes de vie.

La « biodiversité » décrit les variations au sein et entre les différentes espèces et communautés biologiques qui peuplent la terre. Surtout, elle reflète la diversité à toutes les échelles : au niveau génétique, au niveau des individus, des populations, des espèces, des communautés, des écosystèmes et des biomes. Le concept englobe également les *interactions* entre les espèces et la manière dont elles varient au sein des biomes, ainsi que l'ensemble des processus écosystémiques. La biodiversité est un concept complexe et multiforme qui va bien au-delà de la mesure de la faune et de la flore ou de la protection des espèces menacées. Une approche simpliste néglige l'interaction entre les espèces et leur rôle dans le maintien de la santé et de l'équilibre des écosystèmes.

Figure 1:

La biodiversité est essentielle à tous les niveaux

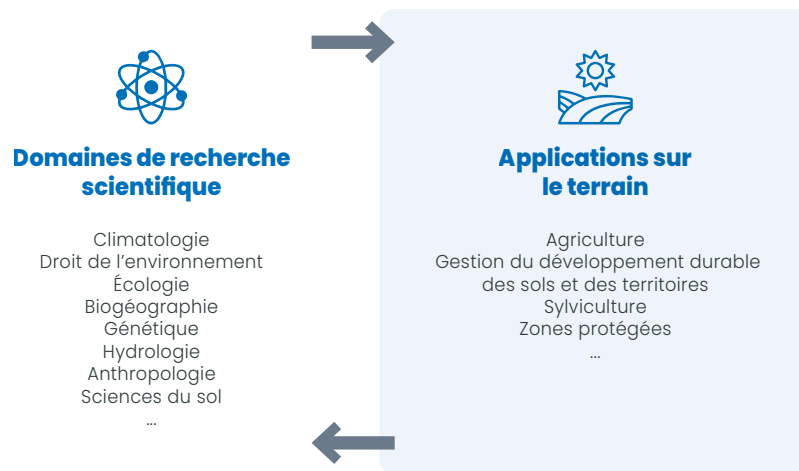


Source : The Dasgupta Review, 2021. <https://www.gov.uk/government/publications/final-report-the-economics-of-biodiversity-the-dasgupta-review>

Le concept de biodiversité regroupe plusieurs domaines de la science et de la recherche relatifs à l'environnement et à toute forme de vie, ainsi que des disciplines qui analysent les menaces qui pèsent sur les espèces. Il s'agit d'une imbrication complexe de plusieurs domaines scientifiques qui sont interconnectés tout en étant des disciplines distinctes. Compte tenu des répercussions majeures qu'a la société humaine sur la biodiversité et vice versa, son étude fait souvent appel aux sciences sociales et à l'éthique de l'environnement. Les résultats de ces efforts multidisciplinaires sont souvent mis en œuvre sur le terrain dans le cadre de projets et d'initiatives, tandis que ces expériences pratiques alimentent à leur tour la recherche théorique.

Figure 2 :

Interdépendance entre la science et la pratique



Source : *Biologie de la conservation*, Primack, Sarrazin, et Lecomte, 2012.



Dans quelle mesure la biodiversité est-elle pertinente pour les investisseurs ?



Nos recherches révèlent que 44 000 milliards de dollars de valeur économique générée, soit plus de la moitié du PIB mondial, dépendent modérément ou fortement de la nature et de ses services, et sont donc exposés à la perte de la nature.

Forum économique mondial, 2020²

La science de la biodiversité étant si complexe et couvrant un champ si large, les investisseurs peuvent se demander pourquoi et dans quelle mesure elle est pertinente pour la performance des investissements.

Nous pensons que la science démontre que l'érosion de la biodiversité crée des risques matériels qui auront un impact non seulement sur nos sociétés et nos structures économiques, mais aussi sur la valeur de nos investissements. En même temps, les émetteurs dont les titres sont détenus dans les portefeuilles ont également un impact direct sur la biodiversité. C'est une boucle de rétroaction importante pour la durabilité globale du portefeuille.

Double matérialité

Les liens complexes entre les activités humaines et la biodiversité fonctionnent dans les deux sens. Les humains ont une incidence sur la biodiversité, mais en même temps, ils sont tributaires de la biodiversité. Cette façon de penser est en rupture avec l'ancienne dichotomie philosophique entre la nature, d'une part, et la culture et la société, d'autre part. Cette approche binaire du 18e siècle, ainsi que la définition de la nature et de sa relation avec l'homme, sont dépassées. Les humains font partie de la nature et

notre capacité à prospérer sur cette planète est étroitement liée à notre capacité à protéger les habitats naturels et les écosystèmes. Le concept de double matérialité³ de la Commission européenne est un meilleur modèle pour les interactions : nos activités commerciales et financières ont un impact sur la biodiversité et créent des risques pour la société et l'environnement, tandis que les risques liés à la biodiversité créent des risques pour notre système financier.

Risques pour la biodiversité et dépendance

Nos sociétés et nos modes de vie modernes sont totalement dépendants de la nature. Par exemple, l'agriculture et les systèmes alimentaires sont intrinsèquement tributaires de la biodiversité : plus de 75 %⁸ des principales cultures vivrières mondiales dépendent dans une certaine mesure de la pollinisation animale.

Notre besoin d'écosystèmes sains ne se limite pas à l'alimentation. On estime qu'en 2022, quatre milliards de personnes ont eu recours à la médecine naturelle⁹. Même dans les produits pharmaceutiques les plus avancés sur le plan technologique, une part importante du développement des médicaments dépend d'une manière ou d'une autre de la biodiversité. Deux milliards de personnes utilisent le bois pour se chauffer.

Les écosystèmes sont également essentiels dans la lutte contre le changement climatique, car ils agissent comme des puits à carbone et des régulateurs de température. Les océans et les écosystèmes terrestres absorbent actuellement près de la moitié des émissions anthropiques de CO₂ chaque année.⁸ Nous ne pouvons pas aborder

la question du climat sans une compréhension éclairée de la biodiversité, et il n'y aura pas de monde net zéro sans l'aide de la nature pour limiter la concentration de dioxyde de carbone.

Tout cela soulève la question de savoir comment intégrer ces avantages sociaux et environnementaux dans les modèles économiques et, plus précisément, comment les évaluer et en *fixer le prix* dans ces modèles et ces décisions. Historiquement, les coûts et avantages environnementaux font partie de la longue liste des « externalités » économiques. À l'instar du carbone, de la pollution et de la diversité de la main-d'œuvre, les économistes commencent à mesurer, ou du moins à estimer, les externalités et à démontrer qu'il est absurde de les exclure des modèles économiques ou d'investissement. Aujourd'hui, le concept de « services écosystémiques » décrit plus précisément les avantages que la biosphère peut offrir à la société humaine. Il s'agit d'une étape vers la mesure de la valeur de la nature et la mise en évidence de ses contributions aux activités humaines, ainsi que des coûts environnementaux de ces activités.

La classification internationale commune des services écosystémiques (CICES), élaborée en collaboration avec l'Agence européenne pour l'environnement, reconnaît trois catégories de produits des écosystèmes qui contribuent directement ou indirectement au bien-être de l'homme :

- **Les services d'approvisionnement** alimentent notre économie. Ils fournissent des matériaux et de l'énergie, notamment de la nourriture, de l'eau et des sources d'énergie.
- **Les services de régulation et de maintenance** sont essentiels à l'équilibre de notre planète et à l'équilibre de ses écosystèmes. Ils contribuent à préserver notre atmosphère, notre climat, le cycle de l'eau et des nutriments, etc. Par exemple, les zones humides filtrent l'eau douce et, ce faisant, protègent les écosystèmes contre les maladies.
- **Les services culturels** offrent à l'homme des loisirs dans la nature, un bien-être et un sentiment d'appartenance.

À l'origine, seuls les services d'approvisionnement étaient considérés comme d'un intérêt crucial pour l'homme et ses activités économiques. Pourtant, nos sociétés et nos économies dépendent également des services de régulation et de maintenance et, par conséquent, de nombreuses entreprises présentes dans les portefeuilles d'investissement dépendent également de ces services. Par exemple, la pollinisation, la fertilité des sols et la qualité de l'eau sont des conditions nécessaires aux activités agricoles. Des services tels que la prévention de l'érosion des sols et des maladies sont essentiels pour permettre à une

myriade d'activités économiques d'être réalisables et de prospérer. Ces services sensibles de gestion de l'équilibre ont un impact sur toute une série d'éléments de la chaîne de valeur, de la sécurité physique des installations industrielles à la bonne santé de la main-d'œuvre. Les services de régulation et de maintenance équilibrent et contrôlent également la production primaire qui sous-tend les services d'approvisionnement. Les services culturels, eux aussi, bien qu'en partie immatériels, ont des répercussions très concrètes sur certaines parties de notre économie et de nos investissements, comme le tourisme. Il serait difficile de trouver un portefeuille d'investissement dont la prospérité et la croissance des investissements sous-jacents ne dépendent pas directement ou indirectement des services rendus par les écosystèmes.

Une fois que les écosystèmes sont épuisés au-delà d'un point de basculement - un point qui est généralement inattendu et imprévisible - ils passent à un nouvel équilibre, qui est généralement moins favorable. Par « moins favorable », on entend moins bio-diversifié et moins favorable à l'homme et à ses besoins. À bien des égards, nous approchons du point de non-retour.

Les risques qui pèsent sur les écosystèmes et les services qu'ils fournissent ne sont pas seulement une question environnementale, mais aussi une question importante pour les investisseurs, compte tenu de la boucle de rétroaction entre les entreprises et la biodiversité. La biodiversité se détériorant à un rythme et à une échelle sans précédent, elle est de plus en plus importante pour les investisseurs.

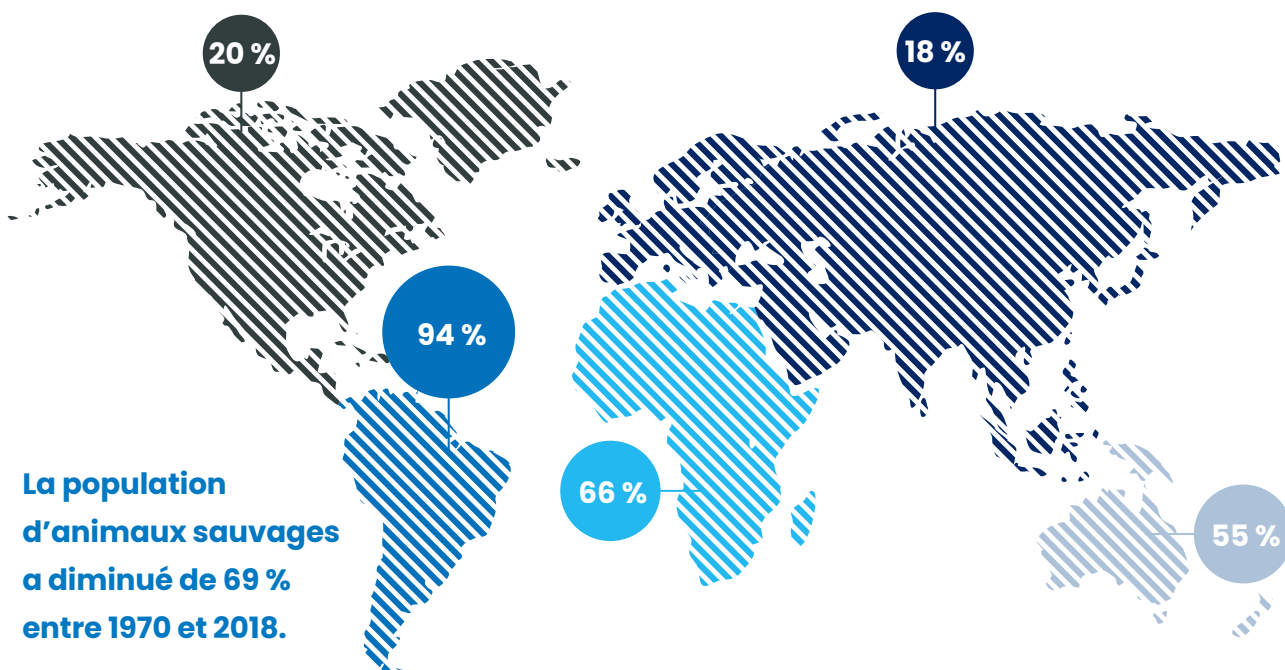
Le rythme s'accélère

L'ampleur du mouvement et la vitesse à laquelle nous perdons notre biodiversité sont alarmantes. L'édition 2022 de l'Indice Planète Vivante, qui mesure

le taux moyen de variation des populations animales, montre que les populations d'animaux sauvages ont chuté de 69 % entre 1970 et 2018.⁴

Figure 3 :

Perte de biodiversité par région



Source : Données de WWF, World Wildlife Foundation, [https://livingplanet.panda.org/#:-:text=The%20Living%20Planet%20Index%20\(LPI,analysed%20almost%2032%2C000%20species%20populations.](https://livingplanet.panda.org/#:-:text=The%20Living%20Planet%20Index%20(LPI,analysed%20almost%2032%2C000%20species%20populations.)

Si la chute de 20 % en Amérique du Nord et en Europe semble moins importante par rapport à la moyenne, en termes absolus, la situation y est néanmoins critique. En effet, aux États-Unis, les zones de distribution des abeilles ont diminué de 80 % en quelques décennies,⁵ et dans les forêts protégées du New Hampshire, la diversité des espèces a diminué de 40 %⁶. En Allemagne, la masse d'insectes dans les forêts protégées a diminué de 75 % en 30 ans.⁷ D'autres études, avec des protocoles différents, sont arrivées à des résultats similaires. La réalité est simple à visualiser : toute personne ayant effectué de longs trajets sur la route au cours de cette période aura remarqué que le pare-brise de sa voiture est de plus en plus propre.

Pire, cette tendance s'accélère. À l'heure actuelle, nous sommes engagés dans une tendance à long terme de perte de biodiversité sans précédent qui, selon certains scientifiques, pourrait devenir la sixième extinction de masse de la planète.

L'une des caractéristiques les plus inquiétantes de la perte de biodiversité est sa rapidité. Entre 1600 et 1700, le taux d'extinction des oiseaux et des mammifères était d'un par décennie. Le taux d'extinction est passé à un par an entre 1850 et 1950. Il est important de noter ici que la déclaration de l'extinction d'une espèce nécessite des observations sur une décennie, et que les données sur l'extinction sont donc en retard par rapport à la perte. Nous pouvons nous attendre à ce que les années à venir confirment qu'un nombre important d'espèces se sont éteintes entre 1950 et 2000. L'IPBES⁸ a déclaré que de nombreuses espèces étaient « mort-vivantes » et condamnées à l'extinction. Quatre espèces d'amphibiens sur dix sont considérées comme des « espèces mort-vivantes ».

L'homme, les investissements, et la biodiversité



L'extinction actuelle a sa propre cause : ni un astéroïde ni une éruption volcanique massive, mais « une espèce envahissante ».

Elizabeth Kolbert, lauréate du prix Pulitzer, dans *The Sixth Extinction: An Unnatural History*

La plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (Intergovernmental science-policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services, ou IPBES) a identifié cinq principaux facteurs de perte de biodiversité :

- **Changement d'affectation des terres**: La conversion d'une terre de son état d'origine à un autre, comme la transformation de forêts en champs pour l'agriculture ou dans le cadre de l'urbanisation. Cette transformation implique souvent la déforestation, la dégradation des sols, la pollution et la destruction de l'habitat naturel. Elle est particulièrement préjudiciable à la biodiversité terrestre et d'eau douce.
- **Exploitation directe** : L'exploitation extrême, et souvent la surexploitation, des ressources naturelles. Parmi les exemples, citons l'abattage intensif par l'industrie du bois et la surpêche, qui est un facteur clé de la dégradation de la vie marine.
- **Changement climatique** : Les émissions de gaz à effet de serre (GES) réduisent la biodiversité à tous les niveaux. Là encore, le changement climatique est à son tour aggravé par la perte de biodiversité.
- **Pollution** : L'atmosphère, le sol et l'eau, qu'elle soit douce ou marine, sont soumis à une pollution d'origine humaine. Les pesticides, l'azote et le dioxyde de soufre ne sont que quelques-uns des contaminants qui affectent de nombreuses formes de vie et nuisent au fonctionnement des écosystèmes et des services écosystémiques.
- **Espèces exotiques envahissantes** : Les dommages causés par les espèces non indigènes envahissantes, qu'il s'agisse de la faune ou de la flore, peuvent être catastrophiques pour les écosystèmes. Ce risque s'accélère avec la mondialisation, notamment par le biais du fret et des voyages internationaux.

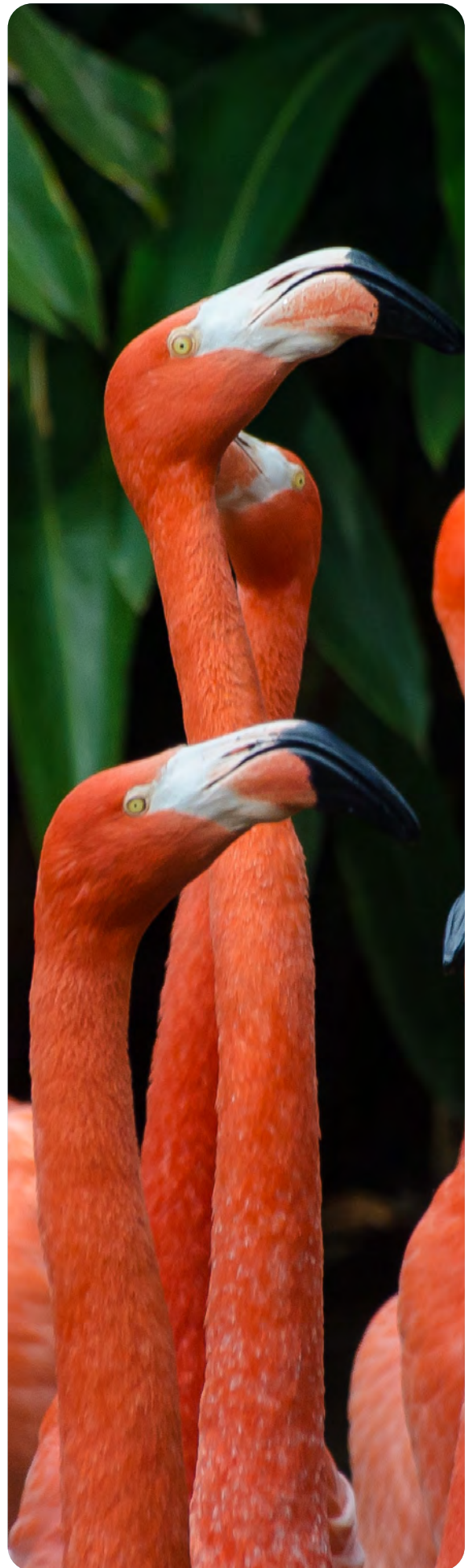
Les causes de la perte de biodiversité sont multiples mais claires comme de l'eau de roche : nous en sommes la cause, c'est-à-dire que nos modes de vie, de production et de consommation sont à l'origine de la perte de biodiversité. En provoquant des pertes à un rythme sans précédent, nous créons les conditions de notre propre fin. Comme l'a dit Paul Ehrlich, écologiste à Stanford, « *En poussant d'autres espèces à l'extinction, l'humanité est en train de scier la branche sur laquelle elle est assise.* »

L'agriculture, qui est particulièrement interdépendante de la biodiversité, en est un exemple criant. L'agriculture et les systèmes alimentaires sont à eux seuls responsables d'environ *la moitié* de la perte de biodiversité - en effet, l'homme et son activité sont les principaux moteurs de l'érosion de la biodiversité. Pourtant, la perte de biodiversité constitue une menace croissante pour la productivité et même l'existence de nombreuses cultures.

Pour les investisseurs, cela signifie que les investissements dans leurs portefeuilles et leurs activités ont un impact sur la diversité même dont ils dépendent pour préserver la valeur de ces investissements. Les investisseurs qui omettent de prendre en compte la biodiversité dans leurs portefeuilles aggraveront le problème mondial et, à leur tour, augmenteront les risques qui pèsent sur leurs propres investissements et réduiront leur potentiel de croissance.



Les causes de la perte de la biodiversité sont multiples mais claires comme de l'eau de roche : nous en sommes la cause, c'est-à-dire que nos modes de vie, de production et de consommation sont à l'origine de la perte de la biodiversité.



La biodiversité et le processus d'investissement.

Le défi consiste à savoir comment intégrer les considérations relatives à la biodiversité dans les investissements. Cela nous amène à nous interroger sur les normes internationales, sur la disponibilité de données comparables et de directives réglementaires pouvant servir de cadre de référence, ainsi que sur le choix des approches les plus judicieuses du point de vue de la double matérialité.

Normes internationales et engagement des gouvernements sur la biodiversité

La question du changement climatique a bénéficié d'une forte accélération de la coordination internationale et de l'établissement de normes au cours de la dernière décennie. En revanche, les risques environnementaux, sociaux et d'investissement liés à la perte de biodiversité manquent cruellement d'engagement et d'action coordonnés de la part des gouvernements jusqu'à présent. Nous avons besoin d'un « moment catalyseur », semblable au tournant pris par l'accord de Paris dans la lutte contre le changement climatique.

Les attentes à l'approche de la COP15 sur la biodiversité de décembre 2022 étaient élevées. Cette conférence sur la diversité biologique visait à définir une nouvelle orientation, plus ambitieuse, alors que les objectifs d'Aichi⁹ s'essoufflaient faute d'une réelle dynamique. Ces précédents objectifs,

fixés en 2010 pour la période 2011–2020, sont en grande partie restés lettre morte. L'intention des 20 objectifs était à l'origine de s'attaquer aux causes sous-jacentes de la perte de biodiversité, de réduire la pression directe sur la biodiversité, d'améliorer le statut de cette question et d'accroître la mise en œuvre de ces objectifs grâce à une planification participative, à la gestion des connaissances et au renforcement des capacités.

L'un des résultats de la COP15 est un ensemble de 23 nouveaux objectifs pour 2030, dont le but commun est de vivre en harmonie avec la nature d'ici 2050. Ici, l'une des principales considérations a été de prendre en compte les droits des populations locales. Les populations autochtones sont en effet parmi les premières victimes de la perte de biodiversité, car leurs sociétés dépendent fortement

de la nature. Une corrélation peut être établie entre les atteintes à la biodiversité et les violations des droits de l'homme. Un autre objectif de cette nouvelle série d'objectifs de la COP était de mettre l'accent sur les connaissances de ces populations en matière de conservation de la nature : « *Le cadre reconnaît les rôles et contributions importants des peuples autochtones et des communautés locales en tant que gardiens de la biodiversité et partenaires dans la restauration, la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité* ». ¹⁰

Le troisième objectif, qui consiste à protéger 30 % des terres et 30 % des mers, est l'un des plus attendus parmi les nouveaux objectifs. Alors que certains observateurs le comparent à la déclaration de 1,5 °C de l'Accord de Paris, d'autres soulignent la nécessité de le faire respecter. Une grande partie des zones actuellement protégées sont déjà confrontées à une importante perte de biodiversité due à la pression humaine. L'objectif en lui-même n'aidera pas à récupérer la biodiversité perdue.

Les objectifs 15 et 18 s'adressent directement aux investisseurs. L'objectif 18 vise à réduire les subventions nuisibles de 500 milliards USD par an d'ici à 2030. L'objectif 15 invite les investisseurs (et les entreprises transnationales) à :

- Contrôler, évaluer et rendre publics de manière régulière et transparente leurs risques, leurs dépendances et leurs incidences sur la biodiversité. Cela inclut des exigences pour les grandes entreprises transnationales et les institutions financières en ce qui concerne leurs

opérations, leurs chaînes d'approvisionnement et de valeur et leurs portefeuilles.

- Fournir les informations nécessaires aux consommateurs pour promouvoir des modes de consommation durables.
- Rendre compte du respect des réglementations et des mesures en matière d'accès et de partage des avantages, le cas échéant.

Une série d'indicateurs a été élaborée et publiée pour accompagner ces objectifs. Par exemple, les mesures recommandées pour l'objectif 15 comprennent les mesures STAR (par IBAT)¹¹, l'empreinte écologique et le nombre d'entreprises publiant des rapports sur le développement durable. Les indicateurs de l'objectif 18 comprennent deux mesures essentielles. Tout d'abord, le nombre de pays ayant des taxes, des charges et des frais liés à la biodiversité. En second lieu, il prévoit la mesure de l'évolution du nombre d'éléments *nuisibles* dans les mesures d'incitation et/ou les subventions gouvernementales. L'objectif est ici d'inciter les gouvernements à prendre davantage de mesures d'incitation économique, notamment pour rendre les activités économiques préjudiciables moins rentables.

Si certains progrès ont été accomplis, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la situation grâce à une application concertée de la législation. La pression est forte pour que les dispositifs internationaux, tels que les résultats de la COP15, soient appliqués de manière réellement efficace.

La biodiversité et le défi des données

Au niveau régional, la biodiversité est de plus en plus souvent prise en compte par la réglementation relative à la finance durable. Nous nous attendons

à ce que les gouvernements encouragent de plus en plus les investisseurs à intégrer cette question essentielle dans leur processus décisionnel. Nous

nous attendons également à ce que les entreprises et les investisseurs soient invités à faire preuve d'une plus grande transparence sur les risques liés à la biodiversité dans les deux sens - le risque de perte de biodiversité pour les entreprises et les investissements, et le risque que ces entreprises et ces investissements font peser sur la biodiversité.

Par exemple, le règlement de l'Union européenne sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (règlement SFDR) encourage une plus grande publication d'informations, en incluant la biodiversité dans sa liste de principales incidences négatives (PAI). Ces directives réglementaires favorisent la prise de conscience et l'intégration de la biodiversité en tant que question essentielle de la durabilité.

Cependant, la réglementation n'est pas une solution complète aux défis auxquels les investisseurs sont confrontés lorsqu'ils tentent d'intégrer des considérations relatives à la biodiversité dans leurs portefeuilles. La biodiversité représente un véritable défi en matière de données, notamment en raison de sa complexité. La biodiversité ne peut pas être facilement représentée par un indicateur unique, contrairement à la comptabilité du dioxyde de carbone, où les tonnes de CO₂ peuvent donner une idée de l'ampleur des émissions de gaz à effet de serre d'une entreprise sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.

Le concept du recours à un indicateur unique pour résumer l'état et les tendances de la biodiversité est à la fois très discutable et difficile à mettre en œuvre. Le nombre d'espèces qui disparaissent chaque année, l'endémisme des espèces dans une rivière, la diversité des plantes vasculaires dans une forêt ou l'intégrité d'un écosystème ne sont que quelques exemples de l'éventail d'indicateurs nécessaires pour mesurer la biodiversité. Le défi de l'évaluation de la biodiversité ne réside pas seulement dans le manque de données, mais aussi dans l'étendue des données et des questions, et dans la manière de les regrouper et de déterminer leur importance relative.

La biodiversité est un sujet qui s'analyse et se comprend mieux au niveau local, contrairement au climat, dont les effets sont mondiaux. La biodiversité nécessite donc à la fois une perspective spatiale (c'est-à-dire géographique) et des données détaillées au niveau des actifs concernant les opérations et les chaînes d'approvisionnement. Il faut connaître l'emplacement précis des sites et des installations de fabrication de chaque entreprise, ainsi que le contexte de la biodiversité et les écosystèmes de ces sites et la manière dont leurs multiples dimensions sont affectées par les activités de chaque entreprise. Il s'agit d'une tâche énorme pour les entreprises et les investisseurs.

De nombreuses approches actuelles de la finance durable ne prennent pas encore en compte ce niveau de complexité. Prenons l'exemple de l'exigence liée à la PAI 7 du règlement SFDR, concernant les activités ayant un impact négatif sur la biodiversité. Les investisseurs utilisent un certain nombre d'approches différentes pour procéder à cette évaluation. L'une d'entre elles, fréquemment utilisée, se fonde sur le nombre de controverses, identifiées notamment grâce à la couverture médiatique. En d'autres termes, cette approche signale les entreprises dont on apprend qu'elles sont impliquées dans une controverse dans une zone protégée. Ces informations fournissent une vision intrinsèquement incomplète et ne sont que très rarement liées à un lieu précis. Elles ne reflètent pas l'impact des entreprises sur la biodiversité en dehors des controverses signalées et ne sont pas suffisamment précises pour permettre de tirer des conclusions définitives sur les impacts matériels des activités économiques sur les écosystèmes locaux. En outre, dans nombre de cas où cette approche est utilisée, la liste des zones protégées incluse dans le processus de sélection est incomplète, car certaines bases de données relatives à la biodiversité ne sont pas publiques.

L'évaluation très partielle de ce PAI fournie par cet exemple ne permet pas actuellement d'évaluer correctement les impacts réels des entreprises sur la biodiversité.

Comment aborder cette nouvelle frontière d'investissement ?

Alors que la mesure de la biodiversité dans un contexte d'investissement n'en est encore qu'à ses débuts, quels sont les éléments clés à prendre en considération lors de la sélection de stratégies tenant compte de la biodiversité ? Comment les propriétaires d'actifs doivent-ils mener leurs vérifications préalables ?

- **Processus analytique** : Comme pour le changement climatique, il est important de développer un cadre dédié à la biodiversité qui puisse prendre en compte ses multiples facettes et sa nature complexe. Concrètement, cela signifie que les investisseurs doivent aller beaucoup plus loin que l'analyse ESG traditionnelle et se concentrer sur le développement d'indicateurs et de méthodologies dédiés à la biodiversité qui intègrent des données au niveau des actifs. Les notions d'incidences et de dépendances de la biodiversité doivent être intégrées, mais aussi différenciées pour comprendre les risques et les incidences associés. Les propriétaires d'actifs devraient donc déployer une diligence raisonnable spécifique pour évaluer la qualité des évaluations de la biodiversité et la manière dont elles sont traduites dans les décisions d'investissement. Pour les pays, la gestion du capital naturel, notamment la vie sur terre, dans l'air et la vie marine, devrait être soigneusement évaluée à l'aide d'indicateurs spécifiques¹²
- **Données** : La biodiversité étant mieux évaluée et interprétée au niveau local, les investisseurs doivent envisager de nouveaux types de données et de nouveaux indicateurs. Les difficultés résident à la fois dans la collecte de ces données et dans leur interprétation. Les indicateurs émergents tels que la $msa.km^2$

(« mean species abundance », ou abondance moyenne des espèces) et les données géospatiales apportent un éclairage nouveau, mais présentent des limites. Comme pour le climat, nous pouvons nous attendre à ce qu'une myriade d'indicateurs avec des objectifs et des horizons temporels différents soient développés, à la fois historiques et prospectifs. Les propriétaires d'actifs devront examiner très attentivement la signification et l'utilité des indicateurs sélectionnés, ainsi que les biais potentiels. Comme tous les investisseurs, les propriétaires d'actifs doivent être particulièrement vigilants en ce qui concerne les déclarations de « biodiversité positive nette » et évaluer dans quelle mesure elles sont étayées par des indicateurs pertinents.

- **Engagement** : L'accélération de l'intégration de la biodiversité dans les investissements nécessitera d'énormes efforts d'engagement, à la fois pour une divulgation suffisante et pour la gestion de la biodiversité. Un engagement réussi nécessite des données de haute qualité et des méthodologies pertinentes. Les données relatives aux actifs sont nécessaires pour cibler les efforts d'engagement si nous voulons traiter les impacts et les risques les plus importants en matière de biodiversité et favoriser des changements concrets. Comme pour de nombreux sujets ESG, l'engagement qui rassemble diverses parties prenantes peut être un moyen efficace de susciter le changement. Les propriétaires d'actifs devraient examiner attentivement les efforts d'engagement liés à la biodiversité et se concentrer sur les résultats de l'engagement avec des indicateurs clés de performance significatifs pour évaluer la qualité des stratégies d'engagement.

Le temps presse.

Le voyage ne fait que commencer, mais le temps nous est déjà compté. La biodiversité est une question d'investissement importante, à la fois parce que la valeur des portefeuilles est menacée lorsque la biodiversité disparaît, mais aussi parce que les émetteurs détenus dans le portefeuille peuvent aggraver la dangereuse tendance à long terme de l'érosion de la biodiversité.

Le problème est qu'en raison de sa complexité, la biodiversité est difficile à mesurer et à intégrer dans le processus d'investissement. Nous ne pouvons pas nous permettre le luxe d'attendre des données parfaites ou un cadre global prêt à l'emploi. Nous ne pouvons pas non plus nous permettre d'attendre un moment semblable à celui de Paris¹³ qui imposerait des objectifs et une réglementation à l'échelle mondiale. Le temps presse. Il est de notre responsabilité, en tant qu'investisseurs, de développer des méthodes innovantes pour comprendre, évaluer et intégrer la biodiversité, bien au-delà de l'analyse ESG traditionnelle.

Alors que ce voyage complexe ne fait que commencer, les efforts doivent être concentrés à la fois sur l'engagement avec les entreprises afin d'améliorer les pratiques de divulgation et sur le partage des meilleures pratiques par le biais d'une collaboration avec les pairs et les parties prenantes. Nous devons nous engager dans cette voie dès aujourd'hui si nous voulons évaluer et intégrer efficacement la biodiversité.

Les propriétaires d'actifs jouent un rôle clé dans l'intégration de la biodiversité dans les investissements. En exigeant des gestionnaires d'actifs qu'ils mettent en place des méthodologies dédiées et qu'ils déploient des efforts d'engagement pour prendre en compte et intégrer pleinement la complexité de la biodiversité, les propriétaires d'actifs peuvent être un puissant fer de lance pour développer cette frontière de l'investissement.

Notes et Références.

- 1 The term “biodiversity” was coined in 1985 by biologist Walter Rosen as a contraction of the words “biological diversity”, which in turn had been introduced in 1980 by Thomas Lovejoy.
- 2 *Nature Risk Rising: Why the Crisis Engulfing Nature Matters for Business and the Economy*, January 2020, World Economic Forum in collaboration with PWC.
- 3 Particularly as employed in the sustainable finance efforts of the European Commission.
- 4 https://wwfint.awsassets.panda.org/downloads/embargo_13_10_2022_lpr_2022_full_report_single_page_1.pdf
- 5 Source: Sydney A. Cameron et. Al., 2011
- 6 Source: Jennifer E. Harris et. al., 2019
- 7 Source: Caspar A. Hallmann et al., 2021
- 8 IPBES is the Intergovernmental Science–Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services.
- 9 Called ‘Aichi’ because the convention was held in Nagoya, Japan, in the Aichi prefecture. Global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science–Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. E. S. Brondizio, J. Settele, S. Díaz, and H. T. Ngo (editors). IPBES secretariat, Bonn, Germany.
- 10 UN Environment Programme, Convention on Biological Diversity – Global Biodiversity Framework, 26 June, 2022. <https://www.cbd.int/doc/c/079d/0d26/91af171843b6d4e9bee25086/wg2020-04-l-02-annex-en.pdf>, accessed 17 February, 2022.
- 11 STAR, or Species Threat Abatement and Restoration metric, is based in the IUCN Red list of Threatened Species™, a comprehensive global assessment of the status of biodiversity produced in collaboration of 55 organisations. https://ec.europa.eu/environment/biodiversity/business/assets/pdf/tool-descriptions/STAR_summary_description.pdf, accessed 17 February, 2023. IBAT, or Integrated Biodiversity Assessment Tool, is a data tool which can be used to analysis STAR data. <https://www.ibat-alliance.org/>, accessed 17 February, 2023.
- 12 Sovereign Sustainability Report 2022, The age of the grey swan, https://www.candriam.com/en/professional/SysSiteAssets/medias/publications/brochure/research-papers/sustainability-in-the-age-of-the-grey-swan/2022_11_sovereign_report_fr_web.pdf
- 13 That is, the Paris Agreement which arose from the 2015 COP 21.



143 Mds €

d'actifs sous gestion
Juin 2022



600

experts
à votre service



25 ans

Leader dans
l'investissement responsable

Ce document commercial est publié pour information uniquement, il ne constitue pas une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers, ni un conseil en investissement et ne confirme aucune transaction, sauf convention contraire expresse. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent pas être exclues a priori. Candriam ne peut être tenue responsable de dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment; le contenu de ce document ne peut être reproduit sans accord écrit préalable.

Candriam recommande aux investisseurs de consulter sur son site www.candriam.com les informations clés pour l'investisseur, le prospectus et tout autre information pertinente avant d'investir dans un de ses fonds y inclue la valeur liquidative des fonds. Ces informations sont disponibles en anglais ou dans une langue nationale pour chaque pays où le fonds est autorisé à la commercialisation.



CANDRIAM. INVESTING FOR TOMORROW*.

WWW.CANDRIAM.COM

* Investir pour demain

CANDRIAM 
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY